



Avre de nature

Départ : **MONTIGNY-SUR-AVRE**

Durée moyenne : **3:00**

Arrivée : **MONTIGNY-SUR-AVRE**

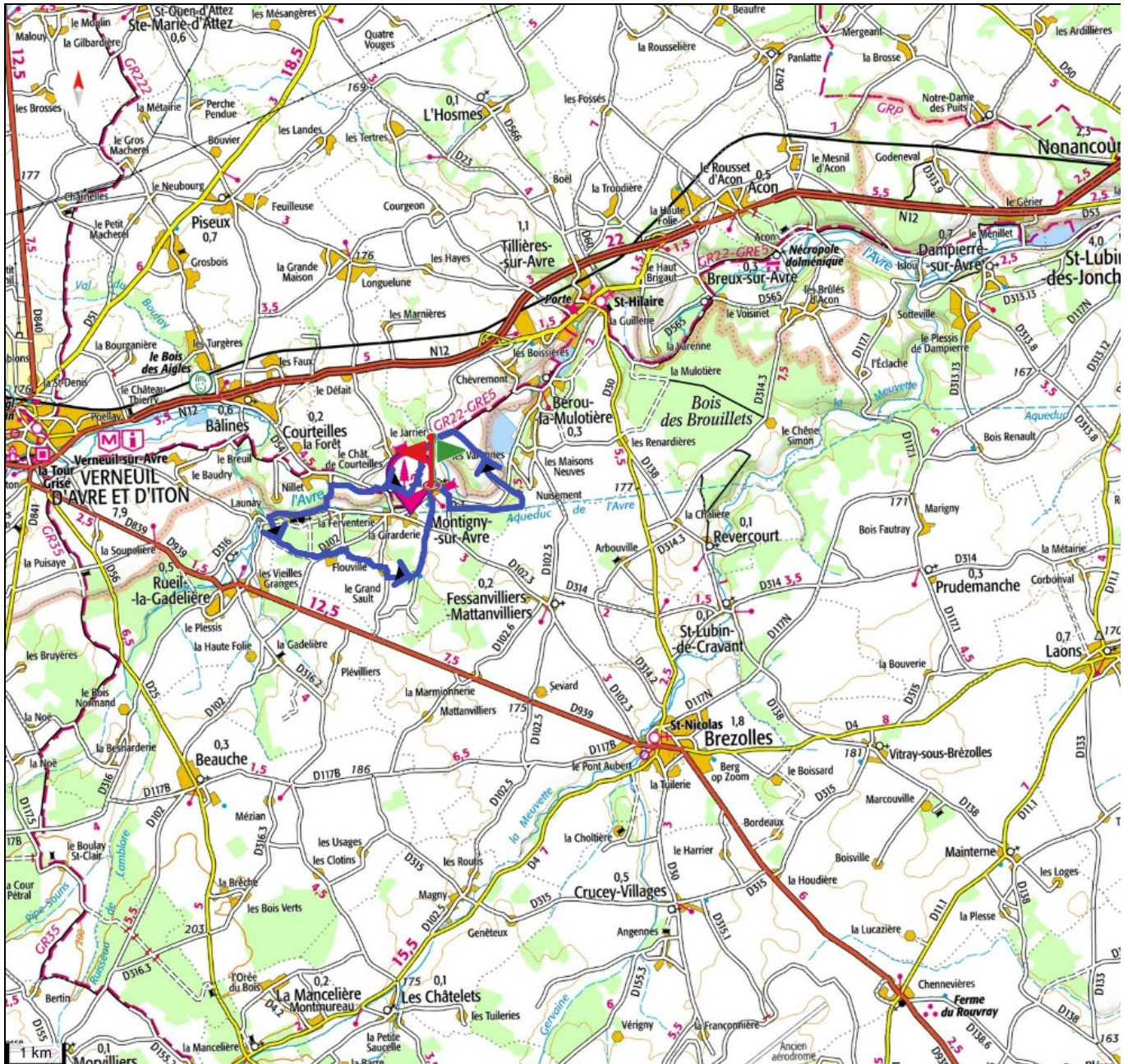
Longueur : **12,97 km**

Niveau : **Facile**

Dénivelé positif : **129 m**

Note : ★★★★★

Dénivelé négatif : **-130 m**



DESCRIPTION DU CIRCUIT

Parcourez 3,6 ou 12 kilomètres le long de la vallée de l'Avre pour découvrir la faune, la flore et le patrimoine culturel des communes de Montigny-sur-Avre et de Courteilles. Ce parcours pédagogique vous enchantera tout au long des chemins et lors du passage sur l'aqueduc de l'Avre.

L'Avre est une rivière qui prend sa source dans la forêt domaniale de la Trappe dans le Perche et se jette dans l'Eure après 80 km. Cette promenade, riche en découvertes, présente une véritable mosaïque de milieux très diversifiés dans des paysages variés. La vallée de l'Avre, à cheval sur deux départements et deux régions, a joué un rôle dans l'histoire de la Normandie. Eglises, moulins et châteaux ponctuent cette balade de part et d'autre de la rivière. Ce parcours pédagogique présente la flore et la faune de la vallée. Proposé avec des variantes, il permet de cheminer sur 3, 6 ou 12 kilomètres. Le livret en téléchargement permet de découvrir le milieu naturel et le patrimoine bâti de la vallée.

DÉTAIL DE VOTRE RANDO

MONTIGNY-SUR-AVRE - Départ de la Mairie de Montigny sur Avre:

N. B. Le PR peut être parcouru en 2 boucles, la partie ouest de 8,5 km et la partie est de 5 km.

Face à la mairie, prendre sur la gauche la rue de l'Abbé Lambert. Passer près du cimetière, traverser la ligne des eaux.

0,7 km Après le centre équestre, couper la route de Petit Sault et continuer en face sur la route de la Murette.

Au château d'eau, suivre à droite le chemin du Pavillon qui longe un bois. Arriver sur une route au Grand Sault et tourner à droite. Traverser le hameau et gagner un virage (station de pompage)

2,3 km Poursuivre tout droit par le chemin des Cavaliers qui débouche à Flouville (face au n° 111). Prendre à gauche pour passer au pied d'un château d'eau (Table de pique-nique), et à la ferme, bifurquer à droite, rue Adrien Mahaut. Au bout, tourner à gauche et parvenir à une autre ferme.

3,7 km Obliquer à droite et couper la piste qui conduit au château de Montuel pour filer tout droit. Longer, puis couper, le bois de Montuel (Vue sur la tour de la Madeleine de Verneuil d'Avre et d'Iton) Puis prendre à droite pour descendre jusqu'à jusqu'à une route.

4,8 km – Suivre cette route à droite. Longer l'Avre (Château de Montuel au dessus de la route sur la droite). Au carrefour prendre la route à gauche qui franchit l'Avre à l'entrée de Courteilles (Ancien moulin foulon, papeterie puis filature).

6,3 km A la Guigneterie, bifurquer à droite sur un chemin entre des clôtures (le PR va suivre le GR 22 vers Paris jusqu'au carrefour près de la Haye Rault). Longer un bosquet et rejoindre la D 54 ; la suivre à droite jusqu'au cimetière de Courteilles.

7,2 km Continuer sur la D 54 puis franchir l'Avre et ses bras sur 3 ponts. (Ancien moulin du Sault). 50 m avant le carrefour, tourner à gauche dans un chemin qui entre par un portail dans une propriété privée – Passage autorisé, respecter les lieux.

Le chemin suit la rivière (Attention zone inondable : en cas de crue suivre la route depuis le cimetière de Courteilles jusqu'à l'arrivée du chemin venant de Montigny après le château du Jarrier.

Sur l'autre rive on aperçoit une ancienne tour-pigeonnier – dite « la tour de Constance ». A la sortie de cette propriété, tourner 2 fois à gauche à l'extrémité de l'impasse du Moulin à papier et traverser le bras de l'Avre sur la passerelle. (Retour possible à l'église de Montigny à 300 m en remontant cette rue à droite – Fin de la boucle ouest de 9 km).

La boucle Est de 5 km peut être parcourue au départ de la mairie de Montigny. Après avoir suivi la rue François de Laval vers l'église, retrouver le circuit en descendant à gauche l'impasse du moulin à papier :

Poursuivre le PR ou débiter la boucle Est. Le premier kilométrage porté correspond au parcours en totalité du circuit, le deuxième à celui de la boucle Est seulement.

8,5 km – 0,3 km : Après le portail de sortie de la propriété privée, traverser l'Avre sur la passerelle, tourner à droite (Le chemin de gauche n'est plus autorisé). Traverser un dernier bras sur une passerelle en béton puis remonter vers la route du Saut du Loup en passant devant une station de pompage.

A la route (Château du Jarrier sur la gauche), prendre à droite et monter jusqu'au virage. Continuer en face sur le chemin d'Alaincourt, empierré, le long des habitations de la Haye Rault.

10 km – 1,5 km : Au prochain carrefour de chemins, quitter le GR et prendre à droite le chemin le long de la ligne électrique. A Alaincourt, le chemin se prolonge par une petite route. Descendre vers la vallée, franchir plusieurs ponts.

(Ancien Moulin des Planches où étaient broyés le blé ainsi que l'écorce de chêne dont le tan servait à tanner les cuirs – A présent lieu de réceptions).

Traverser la D 102 et monter dans le vallon par le chemin en face. A la sortie des bois, suivre la lisière sur une dizaine de mètres puis tourner à droite sur « la ligne des eaux », aqueduc conduisant les eaux de l'Avre vers Paris. (Passage autorisé). Traverser les bois de Montigny et, à la route, tourner à droite pour descendre vers le village. Passer près du château puis de l'église et arriver à la mairie.

INFOS PRATIQUES À PROXIMITÉ



A faire

Ferme équestre de Montigny-sur-Avre

Ferme du Petit Sault--250 route du Petit Sault
28270 MONTIGNY-SUR-AVRE

06 88 04 71 78

<http://www.montignypainthorse.com>



Activité pleine nature

Ferme équestre de Montigny-sur-Avre

Ferme du Petit Sault--250 route du Petit Sault
28270 MONTIGNY-SUR-AVRE

06 88 04 71 78

<http://www.montignypainthorse.com>

BALISAGE DES SENTIERS

Selon les types de pratiques, certains circuits sont balisés dans un sens, d'autres dans les deux sens. Les circuits nature ne sont pas balisés. Pour plus d'informations sur le balisage, consultez la page randonnees.eurelien.fr/le-balisage

CHARTRE DU RANDONNEUR

Les circuits à pied, à VTT et à cheval empruntent des chemins et sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tous types de randonneurs. A ce titre, nous vous invitons à suivre les conseils présents sur la page randonnees.eurelien.fr/la-charte